



► Le travail des enfants et le travail forcé au Pakistan

février 2023

Élimination du travail des enfants et du travail forcé dans les chaînes de valeur du coton, du textile et de l'habillement: une approche intégrée

Résultats du projet CLEAR Cotton

Points essentiels

- Projet cofinancé par l'Union européenne et l'Organisation internationale du Travail (OIT).
- Durée: 5 ans (mars 2018 – février 2023).
- Régions ciblées: Sindh et Punjab.
- Bénéficiaires: les enfants et leurs familles travaillant à tous les niveaux de la chaîne de production du coton, du textile et de l'habillement; les victimes du travail forcé et les travailleurs exposés à un risque de travail forcé; les principaux ministères et autres organismes gouvernementaux; les autorités publiques régionales; les organisations d'employeurs et de travailleurs; les organisations de paysans ; les entreprises; les médias.
- Mise en œuvre: par l'Organisation internationale du Travail (OIT) en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les partenaires d'exécution locaux.
- Partenaires: ministère des Pakistanais à l'étranger et du Développement des ressources humaines; département du Travail de Sindh; département du Travail du Punjab; ministère de la Sécurité alimentaire nationale et de la Recherche; départements provinciaux de l'agriculture et de la vulgarisation agricole du Punjab; Institut de recherche économique du Punjab (PERI); Fédération des travailleurs du Pakistan (PWF); Fédération nationale pakistanaise des travailleurs du textile, du cuir, de l'habillement et activités connexes (PNTLGGWF); Fédération des employeurs du Pakistan (EFP); Conseil communautaire d'alphabétisation Bunyad (BLCC); Organisation coordinatrice des travailleurs de l'agriculture et de la foresterie du Sindh (SAFWCO); Association de développement rural intégré (FIDA); Programme national d'appui aux régions rurales (NRSP); Organisation Potohar de défense du développement (PODA).

La situation du travail des enfants et du travail forcé au Pakistan

Au Pakistan, le travail des enfants et le travail forcé sont des problèmes majeurs, malgré la volonté du gouvernement de les combattre et les actions menées en ce sens. Le Pakistan a ratifié les conventions pertinentes de l'OIT (la convention no 138 sur l'âge minimum; la

convention no 182 sur les pires forme de travail des enfants; la convention no 29 sur le travail forcé; et la convention no 105 sur l'abolition du travail forcé) ainsi que d'autres instruments internationaux. Depuis la décentralisation, les droits du travail relèvent de la compétence des gouvernements provinciaux, qui ont adopté plusieurs lois en vue de protéger les enfants du travail des enfants et les adultes du travail forcé.

L'économie pakistanaise repose sur le secteur agricole, qui représente 19,5 pour cent du PIB. Le coton revêt une importance particulière: beaucoup d'emplois sont générés, pour les hommes comme pour les femmes, par sa production et tout au long de sa chaîne de valeur. Le coton et ses produits jouent un rôle majeur dans l'économie du Pakistan, intervenant pour environ 60 pour cent dans les recettes globales d'exportation du pays. Le Pakistan se classe au huitième rang mondial pour sa production agricole et au quatrième rang pour sa production de coton.

Cependant, le travail des enfants et le travail forcé sont toujours problématiques dans la production nationale de coton. L'enquête nationale de 1996 sur le travail des enfants a montré que la prévalence du travail des enfants est particulièrement élevée dans le secteur agricole (74 pour cent). Ce chiffre est presque à égalité avec les dernières estimations mondiales de l'OIT et de l'UNICEF, selon lesquelles 70 pour cent de tous les cas de travail des enfants sont concentrés dans l'agriculture. L'enquête nationale précitée indique que, le plus souvent, les parents ou les gardiens n'ont pu faire autrement que de laisser un enfant travailler pour aider à la bonne marche de leur petite entreprise familiale (69 pour cent) et pour compléter le revenu du ménage (28 pour cent).

Jusqu'en 2012-2013, le nombre d'enfants astreints au travail des enfants était particulièrement élevé dans la province du Sindh, avant de décliner plus rapidement qu'au Punjab, la province qui est arrivée en tête de 2009 à 2018. Au Punjab, les cas de travail des enfants étaient en baisse chez les garçons depuis dix ans, mais étaient en hausse chez les filles, au point que dans cette province, les filles étaient plus nombreuses que les garçons à travailler entre 2014 et 2018. À l'exception du Punjab, la prévalence du travail des enfants était généralement en baisse, pour les garçons comme pour les filles, dans toutes les autres provinces. C'est à Islamabad, la capitale, que le nombre d'enfants astreints au travail des enfants était le plus bas: moins de 3 pour cent des enfants âgés de 10 à 14 ans y étaient économiquement actifs (Programme par pays pour la promotion du travail décent – Pakistan, 2016).

Par ailleurs, les communautés rurales pakistanaises font face à une multiplication des épisodes climatiques extrêmes, tels que l'invasion de criquets pèlerins qui a détruit les récoltes en 2019 ou, plus récemment, les inondations de 2022 qui ont dévasté le sud du pays. De telles crises poussent les ménages vulnérables vers la pauvreté, les rendant encore plus exposés aux risques du

travail des enfants et du travail forcé. Les efforts de reconstruction doivent inclure des programmes d'aide à l'emploi et aux moyens de subsistance qui soient respectueux des principes et droits fondamentaux au travail, afin d'atténuer ces vulnérabilités.



Jeune femme dans un champ de coton lors d'une formation © OIT, 2021.

Le projet CLEAR Cotton

Le projet visait à contribuer à l'élimination du travail des enfants et du travail forcé dans les chaînes de valeur du coton, du textile et de l'habillement dans les pays producteurs ciblés. Une approche intégrée a été adoptée dans le cadre du projet, par zone de production – dans toutes les régions cotonnières des pays ciblés – et par chaîne de valeur – appliquée à tous les niveaux de la chaîne de valeur nationale du coton. Cette approche a permis de répondre aux besoins fondamentaux des enfants et des familles à risque, en collaboration avec les acteurs locaux et nationaux du secteur du coton. Les objectifs concrets visés étaient les suivants :

- Conformité accrue aux cadres juridiques et réglementaires et mise en œuvre de politiques de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé dans les chaînes de valeur du coton, du textile et de l'habillement.
- Réduction du recours au travail des enfants et au travail forcé par les communautés locales par l'amélioration des débouchés économiques dans les districts choisis où le coton est cultivé ou transformé.

Par ailleurs, le projet CLEAR Cotton a collaboré avec le projet financé par Inditex pour la [Promotion des principes et droits fondamentaux au travail dans la chaîne d'approvisionnement du coton](#) à l'occasion d'interventions sélectionnées.

► Note d'information de l'OIT

Élimination du travail des enfants et du travail forcé dans les chaînes de valeur du coton, du textile et de l'habillement: une approche intégrée

► La collaboration entre l'OIT et la FAO

Depuis sa création en 1919, la question du travail des enfants est au cœur du mandat de l'OIT. En qualité de créateur ou de membre de multiples programmes et initiatives (IPEC+ ou l'Alliance 8.7), l'OIT s'emploie à répondre aux besoins des 160 millions d'enfants qui sont encore astreints au travail des enfants dans le monde. Dans le cadre du projet CLEAR Cotton, l'OIT s'est appuyée sur l'expertise de la FAO en matière de développement rural et de réduction de la pauvreté, et sur ses outils éprouvés, comme les Clubs Dimitra, les Champs écoles des producteurs (CEP) ou les Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Les deux organisations ont ainsi agi de concert dans le cadre d'activités complémentaires, en ciblant les mêmes villages ou communautés.

Principaux résultats

Politiques et recherches

- Réalisation d'une **évaluation socio-économique des communautés cotonnières**, par le WWF, visant à recenser des moyens d'action permettant d'améliorer le respect des principes et droits fondamentaux au travail au niveau local.
- **Étude FAO-PERI sur le thème «Rôles sexospécifiques, charges de travail en résultant et effets sur le travail des enfants dans l'agriculture au Punjab»**, qui a donné lieu à des recommandations sur les activités favorisant l'autonomisation économique des femmes.
- Adoption de **règles de conduite en affaires** et notification (activation) de **29 comités de vigilance de district (CVD)** au Sindh – organes publics de suivi du travail des enfants et du travail forcé créés par la loi de 2015 du Sindh portant abolition du système de travail en servitude.

Renforcement des capacités

- **Formation de 120 inspecteurs du département du Travail Sindh** responsables du travail des enfants et du travail forcé.
- Renforcement des capacités de **plus de 600 petites et moyennes entreprises**, membres de la Fédération des employeurs du Pakistan (EFP), grâce à du matériel de formation élaboré sur la base de **l'évaluation du secteur national de l'égrenage et de la filature**.
- Élaboration de **mécanismes de diligence raisonnable** ciblés avec l'appui de l'EFP et **expérimentation dans**

douze entreprises du secteur de l'égrenage et de la filature du Sindh et du Punjab.

Sensibilisation

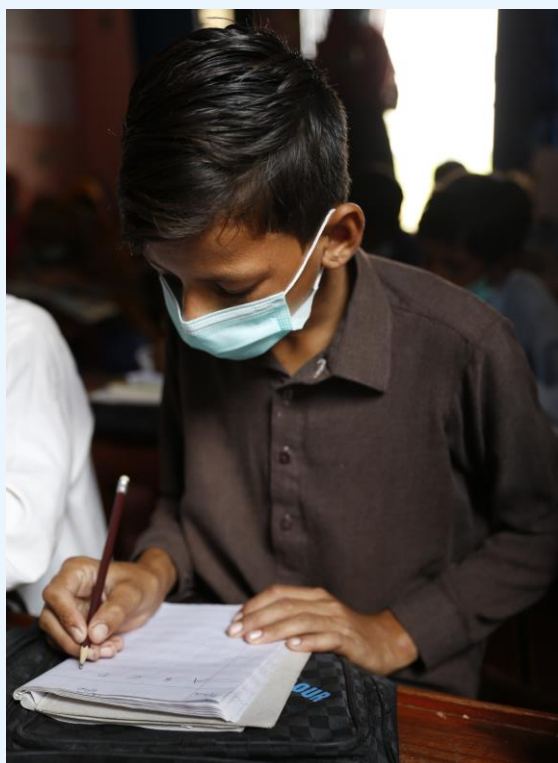
- Élaboration, en collaboration avec des syndicats (PWF et PNTLGGWF) d'un **guide des bonnes pratiques** utilisé pour **sensibiliser 5 000+ travailleurs** des communautés cotonnières du sud du Punjab au travail des enfants, au travail forcé et à la sécurité et la santé au travail.
- Création d'une équipe de **30 instructeurs de la méthode SCREAM**, appliquée à l'agriculture, pour sensibiliser aux droits des enfants.
- **Sensibilisation par SAFWCO de 2 403 élèves, enseignants et membres des communautés** à l'occasion de 40 séances de formation sur la méthode SCREAM dans dix écoles du Sindh.
- **Formation de 71 enseignants et 79 membres de PWF sur la méthode SCREAM**; organisation de 16 réunions aux niveaux des communautés et des districts; création de neuf murales sur des murs publics de Multan, et de plus de 8 700 illustrations produites à l'occasion de plusieurs concours et d'une exposition, grâce à PWF.
- Élaboration des **versions urdu et sindhi du guide visuel de l'animateur «Protégez les enfants des pesticides!»** produit conjointement par l'OIT et la FAO.
- Adoption du **mini-module des Champs-écoles des producteurs (CEP) sur la protection des enfants et des communautés contre l'exposition aux pesticides** grâce à FIDA et inclusion de la formation des formateurs CEP et création du club écologique des enfants et de l'école ouverte des femmes.
- **Sensibilisation de milliers de producteurs de coton**, de partenaires et de personnes du grand public au moyen de divers outils et événements, notamment :
 - la Journée nationale du coton (7 octobre 2019) organisée sur le thème « Promouvoir l'utilisation rationnelle des pesticides » réunissant 60 participants, et présidée par le ministre de la Sécurité alimentaire nationale et de la Recherche.
 - Lancement, à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, du concours 2021 « La musique contre le travail des enfants » organisé à l'échelle nationale. Lauréat : [Ahmed Faraz, pour sa chanson "Faryad"](#).
- Partenariat avec PODA en vue de mieux faire connaître le travail des enfants dans les communautés rurales.

► Note d'information de l'OIT

Élimination du travail des enfants et du travail forcé dans les chaînes de valeur du coton, du textile et de l'habillement: une approche intégrée

Appui direct aux communautés

- **Ouverture de 42 centres de ressources pour le travail décent dans le secteur du coton (DWCRC)** par BLCC qui servent de centres d'éducation et d'information dans les communautés.
- **Inscription de 1 600+ enfants** en situation ou à risque de travail des enfants dans des **programmes de scolarisation accélérée** dans les DWCRC en vue de leur réintégration ultérieure dans le circuit scolaire normal.
- **Formation professionnelle dispensée à 200+ jeunes et femmes** leur permettant d'accéder à des possibilités de travail décent dans la chaîne de valeur du coton, du textile et de l'habillement.
- **Mise en place de 42 mécanismes communautaires et multipartites de suivi** et de mise en place de mesures correctives pour combattre le travail des enfants et le travail forcé dans les villages.
- **Lancement par 500 femmes de leur propre entreprise ou de nouvelles** activités génératrices de revenus après avoir bénéficié d'une formation fournie par la FAO et le NRSP.
- Assistance aux bénéficiaires victimes de l'inondation dans le cadre de **programmes de subsistance, de création d'emplois, de renforcement des capacités et de réhabilitation** en collaboration avec EFP et BLCC.



Jeune garçon dans un centre d'éducation non-formelle © ILO, 2021

► Exemple de réussite

Mumtaz, Sayeeda et Sharifan vivent dans une agglomération urbaine du district de Multan, au Punjab. Deux sont veuves, la troisième est mariée à un homme handicapé. Ces trois femmes assurent donc seules la subsistance de leur famille. Pour joindre les deux bouts, elles travaillent à la journée pour cueillette du coton à la campagne où elles doivent se rendre en payant elles-mêmes le transport et d'autres frais.

La PNTLGGWF les a sensibilisées aux dangers du travail des enfants, à l'importance de l'éducation comme moyen d'obtenir un travail décent. Elles ont mis un certain temps à s'adapter à cette idée. Mais au bout de quelques semaines, elles ont sollicité l'inscription de leurs enfants dans des écoles publiques locales. Elles ont surmonté des difficultés administratives pour finalement inscrire leurs enfants, y compris les cinq qui avaient déjà abandonné l'école.

«Nous avons réalisé l'importance de l'éducation. Les enfants plus âgés ne sont pas instruits, mais nous ferons le nécessaire pour les plus jeunes. Oui, nous avons nos limites, mais nos enfants recevront une éducation.»

Bonnes pratiques

- Utilisation de la SST comme point d'entrée pour sensibiliser au travail des enfants : en apprenant les dangers de l'utilisation des pesticides et le fait qu'ils affectent les adultes et les enfants différemment, les bénéficiaires ont mieux compris les problèmes liés aux travaux dangereux pour les enfants et au travail des enfants en général.
 - L'approche inclusive a favorisé la forte mobilisation des bénéficiaires du projet, tandis que les informations fournies et les attentes exprimées par les bénéficiaires eux-mêmes ont été incorporées aux activités du projet.
- La complémentarité entre la scolarisation et les offres d'activités génératrices de revenus, en particulier les modalités de transfert monétaire conditionnelles ciblant les femmes et sous réserve de la scolarisation des enfants, contribue à la durabilité des résultats du projet.
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux contribuera à la durabilité des actions menées sur le terrain. Des activités de sensibilisation sont même déjà planifiées.

► Note d'information de l'OIT

Élimination du travail des enfants et du travail forcé dans les chaînes de valeur du coton, du textile et de l'habillement: une approche intégrée

Leçons apprises

- Éliminer et prévenir le travail des enfants dans l'agriculture requiert une approche intégrée, notamment à travers une collaboration étroite entre les acteurs du monde du travail, de l'agriculture, de l'éducation et de la protection sociale, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile.
- Dans la production cotonnière, le travail des enfants est lié à la conception sociale du rôle de l'enfant, et pas uniquement à la pauvreté. Il est important de compléter l'appui aux moyens de subsistance par des actions plus larges de sensibilisation.
- La participation des producteurs de coton, des petits exploitants, des petites et moyennes entreprises et de leurs organisations faïtières à la réalisation du projet, a permis de mobiliser les acteurs au niveau local pour qu'ils s'approprient les actions de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé.

Étapes à venir et défis à relever

- Continuer l'appui fourni par le projet au département du Travail du Punjab dans la mise en œuvre de leur programme visant à soustraire les enfants au travail et

à les scolariser, dans le cadre de leur programme annuel de développement 2023-24.

- Appliquer à d'autres entreprises, provinces et secteurs les mécanismes de diligence raisonnable élaborés par EFP.
- Appliquer l'approche intégrée et les leçons apprises du projet CLEAR Cotton à la lutte contre le problème croissant du travail des enfants et du travail forcé dans d'autres secteurs, en visant en priorité les populations exposées au risque d'épisodes climatiques extrêmes.
- Offrir une protection sociale adéquate aux familles d'agriculteurs, pour atténuer leurs vulnérabilités aux chocs, sur la base des données recueillies lors de l'enquête nationale sur les ménages (en cours).

► Ressources

- [Résultats du projet au Pakistan](#)
- [Résultats des activités de la FAO](#)
- [Témoignages des bénéficiaires du projet \(OIT\)](#)
- [Protéger nos enfants des pesticides \(FAO\)](#)
- [Concours de musique contre le travail des enfants organisé avec le soutien du projet en 2021](#)

► www.ilo.org/clearcotton



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Co-financé par
l'Instrument de
coopération au
développement de
l'Union européenne



Pour nous contacter

Service des Principes et droits fondamentaux au
travail (FUNDAMENTALS)
Organisation internationale du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

T: +41 22 799 7239
E: fundamentals@ilo.org

www.ilo.org/fundamentals
Twitter: @ILO_ChildLabour